



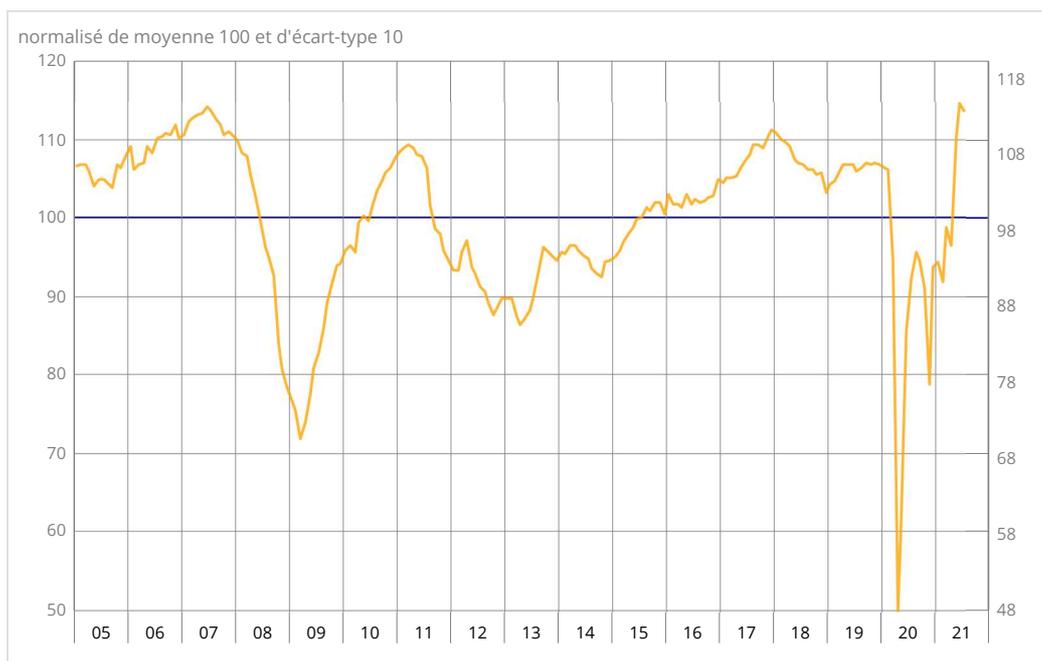
Avertissement

Dans la publication de juillet 2021, les coefficients saisonniers des enquêtes de conjoncture ont été actualisés ainsi que les paramètres des indicateurs synthétiques. Il en résulte des révisions de l'ensemble des résultats précédemment publiés.

En juillet 2021, l'indicateur de climat des affaires en France est légèrement moins favorable

En juillet 2021, le climat des affaires se tasse légèrement. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, perd un point. À 113, il reste cependant à un très haut niveau, nettement au-dessus de celui d'avant la crise sanitaire (106) et, *a fortiori*, au-dessus de sa moyenne de longue période (100).

Indicateur du climat des affaires France



Dans l'industrie, le climat des affaires gagne deux points. Dans ce secteur, les soldes d'opinion sur les carnets de commandes et sur les perspectives personnelles de production augmentent nettement, alors que celui sur les perspectives générales de production se replie.

Dans le secteur des services, le climat est stable, à un haut niveau : les anticipations des chefs d'entreprise restent élevées.

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation automobiles), le climat des affaires perd un point mais demeure à un très haut niveau. Cette légère inflexion est principalement due au repli des soldes d'opinion sur les perspectives générales d'activité.

Dans le commerce de gros, le climat des affaires gagne trois points par rapport à mai et se situe à un très haut niveau.

Enfin, dans le bâtiment, les entrepreneurs sont aussi positifs qu'en juin sur leur activité prévue.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Mars 21	Avr. 21	Mai 21	Juin 21	Juil. 21
Indicateurs du climat des affaires					
France	98	96	110	114	113
Industrie	99	104	107	108	110
Bâtiment*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Services	94	92	107	112	112
Commerce de détail	96	92	110	116	115
Commerce de gros	99		109		112
Emploi					
	93	93	101	105	108

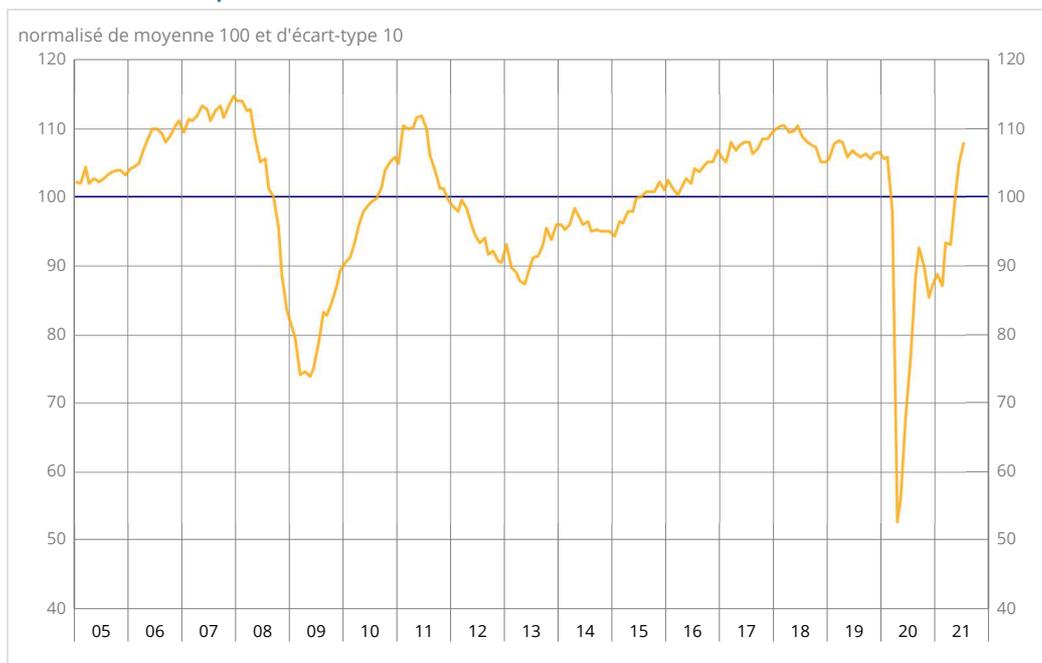
* c.f. « Pour en savoir plus »

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi continue de s'améliorer

Dans le même temps, le climat de l'emploi s'améliore de nouveau (+3 points). À 108, il se situe à un niveau inédit depuis le printemps 2019, bien au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette nouvelle amélioration est principalement due à la hausse du solde d'opinion sur l'évolution passée de l'emploi dans les services hors agences d'intérim.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs. Concernant spécifiquement l'industrie du bâtiment, tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans le numéro d'Informations Rapides dédié à ce secteur et dans les séries complémentaires mises en ligne. En revanche, il est apparu pendant la crise sanitaire que l'indicateur synthétique calculé habituellement à partir de certains de ces soldes d'opinion tendait à lisser les fluctuations de l'activité mesurée dans le bâtiment. C'est pourquoi une refonte de cet indicateur synthétique est actuellement à l'étude dans ce secteur, pour si possible améliorer ses qualités prédictives. L'indicateur de climat France continue quant à lui de prendre en compte tous les secteurs étudiés, y compris l'industrie du bâtiment ; sa méthodologie est inchangée.

Enfin, depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 28 juin et le 19 juillet 2021.

Prochaine publication : le 26 août 2021 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475